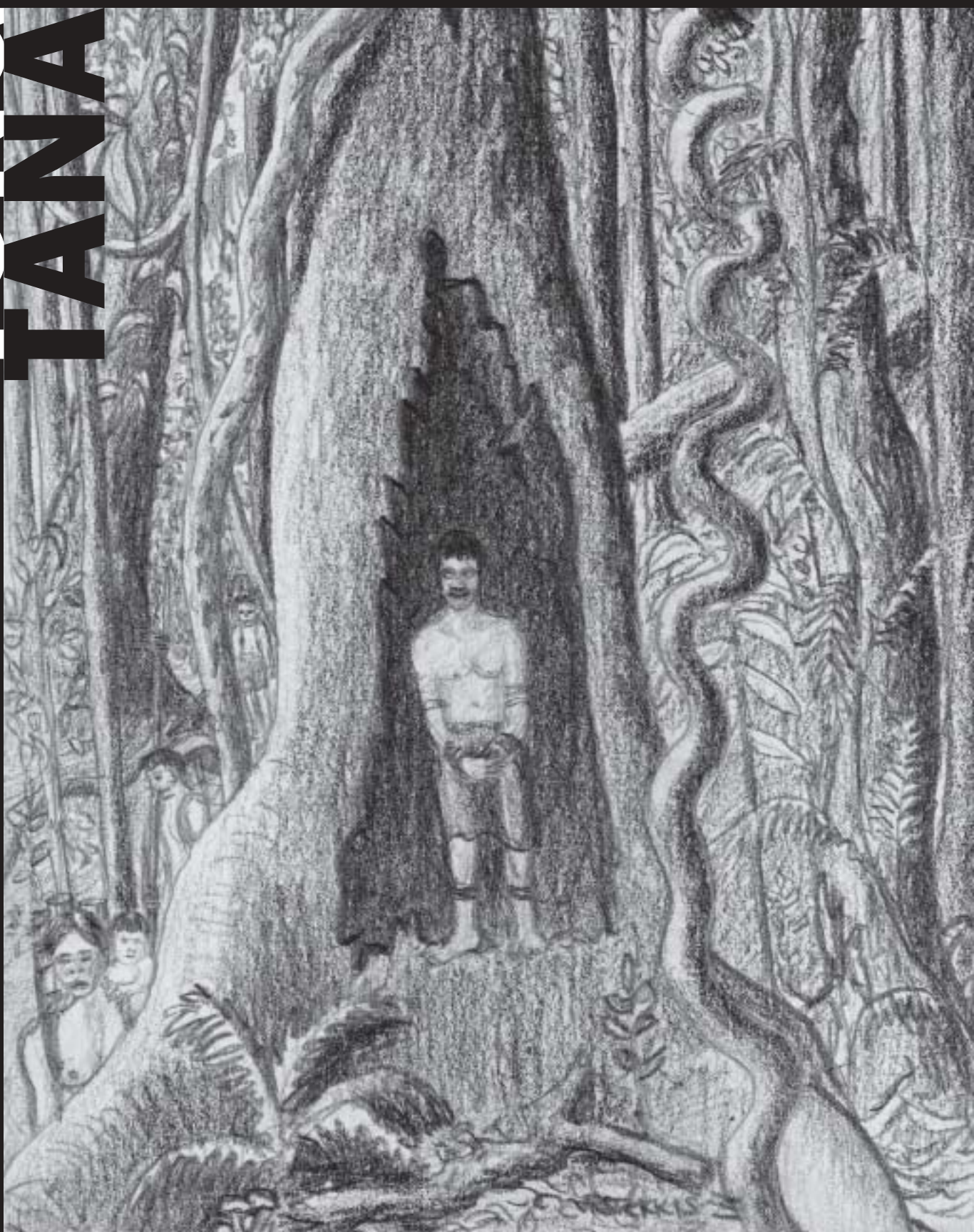


Avril 2004

Bulletin d'information sur les forêts
vierges, les peuples autochtones et
le commerce du bois

TONG TANA

Bruno-Manser-Fonds



Selon le physicien Paul Crutzen*, la Terre est entrée dans une ère nouvelle: la période anthropocène (du grec *anthropos* = homme), qui succède à la période holocène (postglaciaire). De la croûte terrestre à la stratosphère, il n'existe plus guère de zone, en effet, qui ne soit durablement et négativement influencée par les activités humaines. Une population en très forte augmentation, l'extinction d'espèces, la déforestation, l'urbanisation, l'exploitation anarchique des ressources, l'érosion des sols fertiles et la combustion abusive d'agents énergétiques non renouvelables (réserves qui ont mis des centaines de millions d'années à se constituer) montrent à l'évidence que l'homme est devenu problème.

Mais les principaux acteurs économiques et civils sont toujours à la poursuite d'un bonheur essentiellement matériel, selon le dogme qu'un bonne vie est basée sur l'aisance matérielle. La justice sociale et le respect de la biosphère devront attendre que tous soient millionnaires. Il en résulte de mauvais compromis («protéger par une exploitation rationnelle» – et ce qui n'est pas rentable disparaît), des déclarations et des décisions diplomatiques (promesses et langue de bois) ou le refus systématique de solutions efficaces (par exemple de sanctions commerciales).

On attise la peur de perdre le bien-être matériel. Cette menace est tellement efficace que nous sommes même prêts à renoncer à des acquis sociaux et écologiques difficilement conquis, et à accepter une soumission universelle des êtres et des choses à la toute-puissance du marché libre. Politique logique: seuls ceux qui cherchent le bonheur matériel peuvent être eux-mêmes exploités.

Depuis des décennies, il est question de reconnaître que les peuples indigènes constituent des sociétés culturellement autonomes (Convention de l'OIT relative aux peuples indigènes et tribaux), de régler le commerce des bois tropicaux (CITES), de promouvoir l'exploitation forestière durable (ITTO), de protéger la nature et l'environnement (Rio, Kyoto, Johannesburg, etc.), de faire respecter les droits de l'homme ou d'introduire un certificat d'origine obligatoire pour le bois et les produits en bois. Et tandis que se poursuit allègrement la bien plus grave déforestation licite, on discute actuellement au plus haut niveau de l'exploitation illicite du bois. Résultat: 0. Le dogme du bonheur matériel empêche toute bonne solution.

Mais du point de vue financier, le résultat n'est pas nul: dans le casino des mots creux, l'énorme majorité des gens perdent tous leurs biens pendant qu'un petit nombre deviennent immensément riches et qu'une troupe croissante d'experts s'enrichissent en discutant dans le vide.

Cette politique censée représenter la masse lui est-elle vraiment favorable? Car enfin, peu de personnes ont une chance de devenir aussi riches que l'exige la civilisation technique. Par ailleurs, la société moderne

est attirée par des animaux, des écosystèmes et des cultures exotiques, comme le montre le succès croissant des documentaires télévisés et de l'offre touristique à destination des paradis du tiers monde. Même l'industrie exploite cette solidarité spontanée du subconscient avec l'authentique, le primitif, le naturel: elle n'hésite pas à promouvoir ses produits avec des images d'un monde en voie de disparition.

Indication supplémentaire qu'il existe encore d'autres priorités que l'enrichissement individuel: à 93%, la population suisse est disposée à interdire l'importation de bois tropicaux provenant d'exploitations non durables (sondage OFEFP 1999).

Non seulement la politique ne correspond pas à la volonté populaire, mais elle dénie aux citoyens sensibles le droit d'acheter en fonction de leurs principes éthiques en s'opposant à une déclaration obligatoire de l'espèce et de l'origine du bois! Affirmer qu'un boycott et des mesures de politique économique envers les pays qui ne respectent pas les droits (de l'homme) seraient contre-productifs témoigne d'une foi totale en un bonheur purement matériel.

La réalité prouve le contraire: l'ONU maintient l'interdiction du commerce international des bois tropicaux du Liberia parce que ses recettes servent à financer de sanglantes guerres civiles. C'est par des sanctions économiques de la communauté des États qu'il a été possible de mettre un terme à l'apartheid en Afrique du Sud. En Suisse, les appels au boycott et les protestations des consommateurs ont convaincu les grands distributeurs de se tourner vers des bois labellisés...

Si l'homme ne veut pas disparaître au cours de la période anthropocène, il doit se conduire en maître conscient de ses responsabilités. Il doit repartir d'un bon pied. Il suffit pour cela qu'il ait le courage de se montrer «raisonnable», d'agir avec discernement. La chance du monde moderne réside dans une confiance stoïque en la vie. La solidarité est qualité de vie, de la même manière que les Penan font confiance à la forêt, en leurs capacités et en leur communauté. Cette confiance nous permettra de vaincre tous les obstacles.

Une nouvelle période débute pour la Terre – et aussi pour moi. Je vous remercie de votre soutien tout au long des huit années écoulées!

John Künzli

* Paul Crutzen a obtenu en 1995 le Prix Nobel pour son analyse des déchirures de la couche d'ozone.

La cartographie du territoire des Penan

jk – La mise en œuvre de notre projet de cartographie est assurée sur place par nos organisations partenaires KERUAN et BRIMAS. Le Borneo Resources Institute (BRIMAS) a pour tâche de définir les droits territoriaux et d'en établir l'historicité pour huit groupes de nomades, tandis que l'organisation KERUAN est responsable de l'établissement des documents pour les Penan sédentaires. Dans le procès qui oppose actuellement trois villages penans au gouvernement et à la firme Samling, la justice a décidé de ne pas prendre en considération la déclaration formelle (en faveur des Penan) faite par les Kenyah d'un village voisin.

Cette année, les droits et les documents nécessaires seront établis pour quatre autres villages et quatre groupes de nomades. Par ailleurs, les cas actuellement en procès continueront d'être suivis par nos partenaires. En 2005, il restera encore à cartographier les territoires d'un petit nombre de groupes pour achever les travaux sur le terrain. Mais les procédures judiciaires nous occuperont encore plusieurs années, les défenseurs ayant la possibilité de les faire traîner en longueur.

Le projet santé

jk – A la fin des années 1990, Bruno Manser s'est fixé pour objectif de remédier aux problèmes dentaires des Penan, très répandus aussi bien parmi les sédentaires que parmi les nomades. Ces problèmes sont dus à la forte acidité de nombreux fruits, à la consommation de sucre et au manque de soins. Malheureusement, les autorités n'ont pas accepté l'offre de Bruno de financer une clinique dentaire mobile. Nous essayons maintenant de réaliser malgré tout un tel projet. Depuis pas mal de temps, du matériel est entreposé à Ulu Baram. Il devrait équiper un petit cabinet de consultation dont la construction ne devrait pas tarder.

A plusieurs reprises déjà, des médecins se sont rendus dans la région pour se faire une idée de l'état de santé des Penan et des conditions d'une assistance médicale. Il est très vite apparu que les soins dentaires ne suffiraient pas. Plusieurs fois dans l'année, des médecins généralistes devraient pouvoir soigner – voire opérer – des patients.

Nous disposons déjà de 20 000 francs (dons de l'hoirie Barbara et de Peter Nathan). D'autres moyens sont nécessaires pour acheter des équipements et des instruments, ainsi que pour payer les médecins. De plus, une production permanente d'électricité est indispensable pour assurer la réfrigération et le fonctionnement des appareils. Enfin, l'aide apportée par le projet sera optimale si nous établissons un système de radiocommunication entre les différents lieux habités. L'emplacement des stations est actuellement à l'étude.



Les feuilles de certains palmiers servent de tuiles géantes.

Où sont passés les millions?

jk – En 2003, selon le «Borneo Post», le gouvernement aurait distribué aux Penan trois millions de ringgits (env. 1,1 million de CHF) pour la formation, le développement et les travaux collectifs. Ajang Kiew, président de la Sarawak Penan Association, veut savoir où a passé cet argent. Il va demander au gouvernement quelle communauté a reçu une aide financière, combien et dans quel but. Selon lui, la plupart des Penan vivent dans des conditions déplorables: «Ils ne disposent ni de logements corrects, ni de suffisamment de nourriture et d'eau propre, ni de soins médicaux. Leurs possibilités de formation et de gain sont extrêmement limitées. De plus, les droits de nos ancêtres sur nos forêts ne sont pas reconnus.» Pour rendre plus efficiente et plus transparente l'aide financière de l'État, Ajang Kiew propose de créer un comité national comprenant des représentants des Penan.

Source: www.malaysiakini.com

La certification du bois en Malaisie

jk – En Malaisie, la certification du bois est une affaire purement technique. Les droits des populations locales sont à peine mentionnés et encore moins reconnus. Cette situation a incité des ONG engagées au plan social à protester en 2001 déjà auprès du conseil de certification. Toutefois, des organisations proches du gouvernement telles que le Rotary Club, le WWF Malaisie et la Sarawak Dayak Iban Association (SDIA) se sont abstenues. Lors de sa tournée européenne de promotion de l'écolabel malaisien du bois (2003), le ministre de l'industrie Lim Yaik n'a pas répondu à ces critiques, mais il a qualifié ces ONG de mafia et les Penan de peuple le plus arriéré du monde. Heiko Liedeker, directeur général du Forest Stewardship Council (FSC), a ajouté que la participation de la SDIA au processus de certification démontrait manifestement l'approbation des populations indigènes... Mais lors de la conférence de Kuala Lumpur sur la biodiversité (février 2004), les délégués des peuples autochtones de Malaisie ont demandé à la communauté internationale de refuser le label malaisien du bois, «qui aggrave encore la situation des indigènes».

Source: site Web des autochtones du Sarawak
www.rengah.c2o.com

Pirates malaisiens à l'œuvre

jk – Ils peuvent se gausser, les membres du syndicat des pirates malaisiens, de l'incapacité de la communauté internationale (depuis des décennies) à mettre un terme à leur pillage des bois précieux dans les forêts pluviales de la planète. Actuellement encore, la Malaisie parvient à exporter davantage de bois tropicaux que l'Afrique et l'Amérique du Sud réunies. Avec ses entreprises de bûcheronnage présentes sur tous les continents, ce pays mérite le titre de champion du monde des destructeurs de forêt. Pour l'exportation (valeur annuelle: 5 milliards de dollars US) et sa consommation interne, il a besoin d'au moins 32 millions de m³ de bois.

Mais la pression s'accroît sur l'industrie malaisienne du bois. Peu avant l'ouverture de la Conférence internationale sur la biodiversité (à Kuala Lumpur en février 2004), l'Environmental Investigation Agency (EIA) a publié un nouveau rapport qui dénonce ouvertement ce pays comme étant le moteur des massives coupes illégales de bois dans le Sud-Est asiatique. Venus surtout de Sumatra et du Kalimantan (Indonésie), des cargos chargés de bois de contrebande accostent quotidiennement dans les zones franches des ports de la côte occidentale de la Malaisie. Pour maintenir à flots son industrie et son commerce du bois, le pays doit en importer chaque année plus de 13 millions de m³ (diagramme 1, p. 5).

Bien qu'inférieur, en volume, au commerce illégal de bois tels que le merbau, le bangkirai ou le meranti, le ramin (*Gonystylus* sp.) a fait l'objet d'une attention particulière dans le rapport de l'EIA. Menacée au plan mondial, cette espèce croît dans les plaines marécageuses du sud-est de l'Asie. La plupart des forêts humides qui l'abritaient sont depuis longtemps remplacées par des plantations de palmiers à huile. Seule la Malaisie et l'Indonésie en possèdent encore des peuplements d'une certaine valeur économique. Très apprécié sous forme de cadres, tringles et autres profilés, ce bois se vend facilement en Europe et aux USA. Par conséquent, la mafia du bois n'hésite pas à s'en procurer jusque dans les zones protégées. Cette situation a incité l'Indonésie à interdire tout abattage et toute exportation de bois de ramin depuis 2001. L'essence figure maintenant sur la liste des espèces protégées par la CITES (voir www.cites.org). Convention internationale, la CITES exige un certificat d'origine reconnu pour le ramin, quelle que soit sa provenance.

Des ramins croissent encore dans les forêts malaisiennes, mais leur exploitation ne représente qu'un tiers des 200 000 m³ de bois de cette espèce que le pays exporte chaque année. Des agents EIA camouflés en négociants ont vu de grandes quantités de ramin de contrebande dans le port de Johor (propriété privée d'un ami de l'ancien premier ministre Mahathir). Rien que dans ce port, on légalise chaque mois jusqu'à 4500 m³ de bois au moyen de certificats d'ori-

gine malaisiens. Il s'agit d'un commerce extrêmement lucratif (acheté 20 dollars US le m³ à Sumatra, il est vendu 700 dollars US le m³ en Malaisie). Ce bois voyage aussi par voie terrestre: des camions le chargent dans la partie indonésienne de l'île de Bornéo. Ainsi, jusqu'à 100 000 m³ annuels de bois de ramin frauduleux traversent chaque année la frontière, sans aucun problème. Débité à Sibuhajau, il est pourvu d'un certificat CITES officiel par les autorités de l'industrie du bois du Sarawak (STIDC). Une grande partie de ce bois de contrebande transite ensuite rapidement (sous les yeux des autorités) par des zones franches pour être travaillé en tant que bois malaisien dans des pays à bas salaire tels que la Chine ou le Vietnam.

La Malaisie est une gigantesque plaque tournante pour le commerce des bois tropicaux, qui fonctionne au détriment des espèces menacées et des droits de l'homme. Les efforts visant à changer cette situation sont voués à l'échec en raison de l'influence exercée par de hautes personnalités du monde de la politique et de l'économie, de la corruption, de la pauvreté de l'Indonésie postdictatoriale, d'intérêts économiques prépondérants et d'accords internationaux trop tolérants.

Pays pourtant parfaitement contrôlé par le gouvernement, la Malaisie a rejeté les accusations fondées de l'EIA en affirmant que les zones franches ne pouvaient être surveillées... Elle a ajouté que l'Indonésie doit veiller elle-même à ses forêts, et que de toute manière le ramin est suffisamment abondant en Malaisie même. Mais l'Indonésie (qui n'a pas seulement interdit l'exportation de ramin mais aussi de toute grume) a repris l'offensive. Au début du mois de février, le ministre en charge des forêts, Mohammed Prakosa, a appelé notamment l'UE à interdire les importations de bois malaisien (en 1999, l'UE a importé au total 5 millions de m³ de bois tropical illégal, d'une valeur de 3,5 milliard d'euros!).

WALHI, une organisation locale de protection de l'environnement, exige quant à elle un boycott global du bois indonésien et la suspension de toutes les licences d'exploitation jusqu'à la clarification de la

Réunir le bois de feu est l'affaire des femmes.



situation et au paiement par l'industrie du bois d'arriérés d'impôts s'élevant à 200 millions de francs suisses. Une nouvelle loi devrait permettre de punir sévèrement les voleurs de bois, qualifiés d'écoterroristes. Déjà, selon le gouvernement indonésien, les activités illégales ont gravement endommagé 430 000 km² de forêt: il évalue à 3,5 milliards de dollars US par année le préjudice financier qu'il subit de la sorte!

Sources: *Environmental Investigation Agency* (www.eia-international.org),
WALHI (www.walhi.org.id),
Friends of the Earth (www.foe.co.uk),
Jakarta Post (www.thejakartapost.com),
Malaysian Timber Council (www.mtc.com.my),
presse malaisienne

Durable, la gestion des forêts au Sarawak?

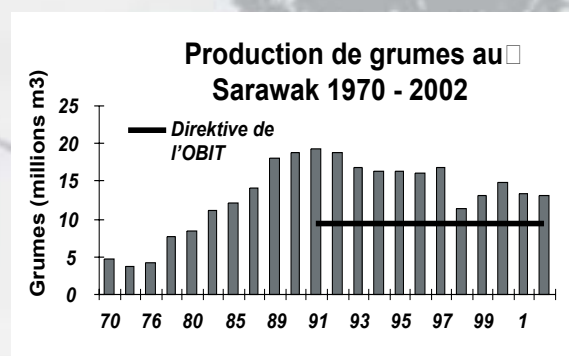
jk – Critiqué par Bruno pour sa destruction de la forêt pluviale et son mépris des droits de l'homme, le gouvernement du Sarawak avait demandé l'avis de l'Organisation internationale des bois tropicaux (ITTO). Une commission indépendante avait alors étudié attentivement le fonctionnement de l'économie forestière du Sarawak et ses perspectives d'avenir (rajeunissement, taux d'accroissement du bois sur pied, capacités industrielles, volume annuel exploité). Il s'agissait d'une analyse purement technique (la question des droits des indigènes est du ressort politique). Le résultat de l'étude confirma les critiques de l'époque: depuis le début des années 1990, le volume annuel maximal des coupes de bois compatible avec une gestion durable des forêts (volume fixé par l'ITTO à 9,2 millions de m³) était constamment dépassé, parfois de plus du double. Les ressources s'amenuisant, le volume s'est maintenant stabilisé à 13–14 millions de m³ – un niveau qui n'a encore rien de durable. Le volume de bois effectivement coupé est d'ailleurs un peu plus élevé, les autorités malaisiennes ne donnant pas d'indications sur la consommation interne.

Les statistiques officielles d'exportation sont converties en «équivalent bois rond» selon des taux internationalement reconnus. Pour le bois scié et les sous-produits (profilés, etc.), on tient compte d'une perte de 60%; elle est de 50% pour les placages et les contreplaqués et d'environ 40% pour les panneaux de fibres. Dans le cas de la production de bois destiné à la fabrication de meubles (très faible au Sarawak, qui exporte principalement des grumes mais peu de sous-produits), la perte s'élève même aux deux tiers.

Le Sarawak – le plus vaste État de la Fédération malaisienne (120 000 km²), celui qui possède le plus de forêt – est maintenant tributaire de substantielles importations de bois. Aux dires du Chief Minister Taib Mahmud (au pouvoir depuis plus de 20 ans, et qui gère

lui-même les ressources naturelles de l'État), seul le 10% de la forêt est encore indemne. Cette situation et le peu de scrupules manifesté vis-à-vis des Dayak du Sarawak ne présagent rien de bon pour les pays voisins.

En réaction aux recherches de l'EIA, les autorités du Sarawak ont inspecté 36 scieries et 5 cargos le 21 février, découvrant 168 tonnes de bois frauduleux venu d'Indonésie. Depuis juin 2003, 14 558 tonnes de bois illégal ont été confisquées selon des indications officielles, dont 50 tonnes de bois de ramin.



Source: *Sarawak Tribune* (www.sarawaktribune.com.my),
Conseil malaisien du bois (www.mtc.com.my)

Mais ce n'est que le **sommet de l'iceberg**: David Brown l'a démontré sur la base de l'analyse des statistiques officielles de production, d'importation et d'exportation. Pour calculer le volume de bois rond (BR) nécessaire à la fabrication des produits finis et semi-finis, il a retenu les mêmes taux de conversion que pour les statistiques du Sarawak. A noter qu'il n'a pas tenu compte de l'exportation de meubles et de la consommation interne, afin d'échapper au risque d'une double prise en compte. Faute de données précises, les experts supposent que la Malaisie utilise (rien que pour l'exportation) deux fois plus de bois qu'elle n'en produit dans ses propres forêts.

Sources: *Dr. David W. Brown* (2002),
EIA, Friends of the Earth (www.foe.co.uk)

Économie malaisienne du bois (2001)	
selon les calculs de David Brown	
	1000 m ³ BR
Production légale	18 892
Importation légale	1 955
Ressources légales	20 847
Exportations	24 949
Consommation interne	9 243
Volume utilisé	34 242
Différence (bois illégal)	13 395

Conférence sur la biodiversité: de belles paroles – et après?

cw – En février 2004, de nombreux ministres et délégués du monde entier se sont réunis à Kuala Lumpur pour la septième Conférence des Parties de la Convention sur la biodiversité. Il s'agissait une fois de plus de prendre des mesures concrètes pour conserver la diversité biologique de la planète. Cette convention internationale est l'un des grands acquis du Sommet de la Terre de Rio (1992). Beaucoup d'organisations de protection de l'environnement et de nombreux peuples indigènes y étaient représentés, et tous en attendaient des résultats concrets.

Avant même l'ouverture de la conférence, le pays hôte était sous pression: l'organisation américaine Environmental Investigation Agency (EIA) et l'organisation indonésienne Telapak exigeaient des USA que la Malaisie soit soumise à des sanctions commerciales jusqu'à ce que soit réglé le problème de l'exploitation illégale du bois.

Les résultats de deux semaines de négociations ardues sont mitigés. Positif est l'objectif de créer un réseau d'aires protégées et de prévenir, par des mesures complémentaires, l'exploitation illégale des ressources dans les régions importantes pour la conservation de la biodiversité, ainsi que le commerce de celles-ci.

Mais les aspects négatifs ne manquent pas. Ainsi, le financement des projets de protection n'est pas assuré, aucune commission n'est chargée de surveiller la mise en œuvre du programme et les **droits** des peuples indigènes ne sont à nouveau guère pris en considération.

Les pays pauvres risquent de ne pas créer de nouvelles réserves naturelles. Mais il se peut aussi que les peuples forestiers des zones protégées continuent d'être privés de leurs droits élémentaires, voire qu'ils soient chassés de leur territoire ancestral au nom de la protection de la nature.

La Suisse se distingue

Quelques jours après la clôture de la conférence, le Conseil fédéral a décidé (sur la base, dit-il, de considérations financières) de ne pas entrer en matière, durant la nouvelle législature, sur la création de nouveaux parcs nationaux, naturels ou paysagers. Et cela sans égards pour les conventions internationales. Toutefois, un petit espoir subsiste: trois initiatives parlementaires ont immédiatement été déposées pour contraindre le gouvernement à reprendre ce dossier.

Un rapport de Greenpeace s'en prend au groupe Rimbunan Hijau

cw – Des coupes de bois illégales et des violations des droits de l'homme en Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'exploitation illicite du bois en Indonésie ainsi que la destruction de forêts et des atteintes aux droits des



Le sanglier de Bornéo figurera bientôt sur la Liste rouge des espèces menacées.

peuples indigènes en Malaisie sont quelques-unes des critiques formulées par un rapport de Greenpeace sur l'activité du groupe Rimbunan Hijau, un géant de l'industrie du bois. Le nom de celui-ci et sa réputation de destructeur de l'habitat et des ressources des Penan nomades du Sarawak sont connus depuis longtemps des amis du Bruno-Manser-Fonds. Le rapport confirme que les grandes sociétés d'exploitation du Sud, qui sont devenues riches en détruisant la forêt de leur propre pays, se tournent de plus en plus vers d'autres pays du Sud et s'y comportent de manière tout aussi brutale (si ce n'est pire) envers les forêts tropicales et les peuples qui y vivent.

Congo: résistance massive contre un projet fou

cw – La République démocratique du Congo (ex-Zaïre) s'apprêterait à autoriser l'exploitation commerciale de 600'000 km² de forêt pluviale (France: 549 000 km²). Selon des informations de l'organisation britannique Rainforest Foundation (www.rainforestfoundationuk.org), la production de bois de ce pays serait ainsi multipliée par 60. La société civile n'a guère été consultée pour ce projet. Il préoccupe en revanche des centaines d'organisations, décidées à se battre pour empêcher sa réalisation en s'appuyant sur l'opinion publique internationale. Impliquée dans le projet, la Banque mondiale ne saurait ignorer une telle mobilisation.

Impressum

Tong Tana
Journal du Bruno-Manser-Fonds (BMF)
Association pour les peuples de la forêt pluviale
Heuberg 25, CH-4051 Bâle
Téléphone 061 261 94 74
Fax 061 261 94 73
Courriel: info@bmf.ch
Internet: <http://www.bmf.ch>
Rédaction: John Künzli
Auteurs: J. Künzli (jk), Christoph Wiedmer (cw),
Dominik Bucheli (db)
Photos: Bruno Manser
Couverture: cover Bruno Manser
Traductions: Robert Gogel (français), Sandra Lilley (anglais)
Tirage: 4500 ex. (3000 allemand, 1000 français, 500 anglais)
Paraît trois fois par an
Composition et impression: Gremp SA, Bâle
Nous avons un urgent besoin de votre soutien financier – merci de tout cœur!
Envoi de dons:
Suisse/Liechtenstein: compte postal 40-5899-8 ou banque Coop, CH-4002 Bâle, compte 421329.29.00.00-5
France: La Poste, Strasbourg, cp n° 2.604.59T
Allemagne: Deutsche Bank, Lörrach (BLZ 683 700 24)
compte 1678556; IBAN = DE85 6837 0024 0167855600



Bouteilles incassables: en forêt, le bambou constitue un récipient très pratique.

Communes amies des forêts anciennes

jk – Elles sont déjà au nombre de 369, les communes qui se sont engagées à équiper les installations et bâtiments publics sans nuire aux forêts anciennes. Elles ont résolument opté pour du bois et des articles en bois indigène ou provenant des pays voisins. Les bois d'outre-mer, notamment les bois tropicaux, ne sont admis qu'avec un certificat FSC. De même, les administrations amies des forêts anciennes utilisent si possible du papier recyclé ou choisissent – quand des feuilles blanches s'imposent – du papier FSC. De nouvelles communes se sont engagées à respecter ces directives: Hinwil, Dietlikon et Kloten (ZH), Ipsach, Mörigen, Täuffelen, Leimiswil, Walliswil b. Wangen, Twann, Obersteckholz et Madiswil (BE), Bernex et Meyrin (GE), Eschlikon (TG) et Ligornetto (TI). Le BMF les félicite vivement de cette décision clairvoyante, qui permet de ménager des forêts menacées!

Incitez vous aussi votre commune de domicile ou des communes voisines à franchir ce pas. Le site www.foretsanciennes.net contient la liste des communes amies des forêts anciennes et divers autres documents utiles. Vous pouvez aussi demander l'aide du secrétariat. Agissez pour l'avenir de la forêt! Merci!

Coopération au développement: aussi pour les peuples des forêts tropicales

GfbV/BMF – Le 9 mars dernier, le Conseil national a décidé de soutenir les peuples des forêts tropicales dans le cadre de la coopération suisse au développement. Il s'est prononcé très clairement (par 107 voix contre 57) en faveur de cette proposition, qui émanait au départ de la Société des peuples menacés (GfbV) et du BMF.

Le postulat correspondant avait été déposé par le conseiller national Jacques-Simon Eggly (Libéral/GE). Il charge le Conseil fédéral de prendre en considération les peuples des forêts tropicales dans le cadre des objectifs de la coopération suisse au développement. Jusqu'ici, il n'existait aucun projet de développement bilatéral entre la Suisse et les pays à forêt tropicale étendue. Cette option politique jette donc enfin les bases d'un engagement réel en faveur des peuples indigènes et des forêts tropicales qui subsistent.

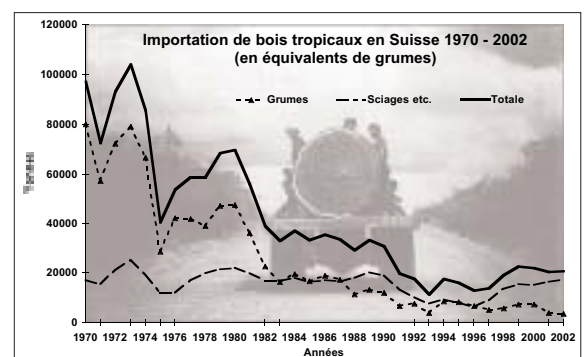
La décision du Conseil national fixe clairement cette nouvelle tâche au Conseil fédéral. Avant les débats, celui-ci avait admis que la protection des peuples indi-

gènes et des forêts tropicales constituait une importante préoccupation de la politique extérieure de la Suisse, mais que celle-ci n'avait pas encore de projet concret dans ce domaine. Cela changera donc à l'avenir. Le BMF et la GfbV attendent maintenant du Conseil fédéral un plan d'action pour la mise en œuvre de cette déclaration d'intention.

Les importations suisses de bois tropicaux

db – La statistique d'importation des bois tropicaux en 2003 pourrait paraître encourageante du point de vue de la conservation de la diversité biologique au plan mondial. L'an passé, en effet, l'importation de bois rond et de produits semi-finis des régions tropicales a marqué un recul de 3246 t (17 548 t au total). Mais comme il n'y a pas eu de recul en ce qui concerne l'importation de produits finis, il faut en déduire que les produits exportés par les pays producteurs y subissent de plus grandes transformations. Cela implique hélas une plus grande dépendance de la production de bois indigène, donc une tendance à l'accélération du déboisement des forêts tropicales...

Les consommateurs suisses sont-ils vraiment plus sensibles au sort des forêts primaires? N'oublions pas que les mauvaises conditions économiques ont entraîné une baisse générale des affaires en 2003 (même si, en fin d'année, la conjoncture s'est légèrement améliorée avec une petite reprise de la consommation et des investissements). De plus, les bois tropicaux se cachent surtout dans les meubles de jardin, les fenêtres, les portes et les parquets; leur importation est donc tributaire de la bonne marche de l'industrie du bâtiment – et aussi un peu des saisons. Et dans ce secteur, une reprise conjoncturelle n'est pas immédiatement suivie d'effets. Enfin, beaucoup de ces produits semi-finis ou finis sont importés de pays tiers (Allemagne, France, etc.). Or, la statistique douanière ne précise pas de quel type de bois est composé un meuble ou une porte venant de ces pays. Faute d'un étiquetage complet (obligatoire) de tous les bois, la part réelle de la Suisse à la destruction de la forêt pluviale ne peut donc être que supputée. Elle est certainement beaucoup plus élevée que ce qu'en disent les statistiques commerciales.



Des membres regardent vers l'avenir

cw – L'avenir du BMF dans l'optique d'une réapparition improbable de son fondateur constituait un important thème de discussion lors de l'assemblée générale d'août 2003.

En septembre 2003, tous les membres et partenaires importants ont été interrogés sur l'idée qu'ils se font de notre association et de son avenir. Le BMF est considéré comme une organisation très crédible et efficace, mais affaiblie par ses problèmes financiers. A l'avenir aussi, il devra se consacrer avant tout à la protection des forêts pluviales et des peuples qui y vivent. Mais en plus de ses tâches essentielles (soutenir les Penan et protéger les forêts pluviales du Sarawak), il doit contribuer à la sensibilisation des milieux politiques, tant en Suisse qu'au plan international. Le BMF pourrait envisager d'étendre son champ d'action à d'autres forêts et d'autres peuples forestiers (par ex. aux Pygmées du Congo), mais pas à toutes les forêts primaires du monde et aux problèmes de tous les peuples indigènes en général. Les propositions visant à traiter des thèmes tels que la globalisation et les modes de vie alternatifs n'ont guère obtenu de soutien. En revanche, la majorité des membres approuvent une intensification de la recherche de moyens financiers, pour autant qu'elle ne soit ni trop onéreuse, ni de forme déplaisante.

Sur la base de ces résultats, le comité a élaboré un certain nombre de projets – notamment des lignes directrices, des règles relatives aux dons reçus, un concept de recherche de fonds et un plan de mise en œuvre des campagnes. A mi-février, un groupe de membres particulièrement actifs s'est penché tout un

Along Sega récolte le poison pour ses flèches. Ce chef penan occupe une place de choix dans les carnets de Bruno.



week-end sur ces projets et a suggéré un certain nombre d'améliorations. Très constructive, la discussion a porté en outre sur les buts de l'organisation et les chances – mais aussi les limites – d'une extension du domaine d'activité, ainsi que sur les possibilités d'optimiser les appels de fonds (et les risques liés à ce type de campagnes). Les intéressantes propositions qui résultent de cette réflexion sont actuellement examinées par le comité. S'il y a lieu, elles seront intégrées aux documents de base. Puis ceux-ci seront soumis à l'assemblée des membres.

Les participants se sont mobilisés de manière particulièrement réjouissante. De nouvelles tâches, importantes et captivantes, attendent maintenant le Bruno-Manser-Fonds. Si l'assemblée générale approuve ces projets, ils seront rapidement mis en œuvre.



Le BMF a un nouveau secrétaire

cw – Le comité du BMF a nommé un nouvel administrateur pour s'occuper de ses affaires: Lukas Straumann. Historien de formation, Lukas Straumann a travaillé dans la Commission Bergier et a cosigné l'étude «Entreprises chimiques suisses sous le Troisième Reich». Il a aussi acquis une grande expérience dans les domaines de l'écologie et de l'histoire de l'environnement. Dès le 1^{er} juillet 2004, il assurera l'ensemble des tâches du BMF.

Les carnets de Bruno en vedette

jk – Grâce à une collaboration exemplaire avec les éditions Christoph Merian et avec les ateliers Dillier (réalisation), et grâce au dévouement de Kaspar Müller (qui, avec le BMF, a réuni une grande partie des fonds nécessaires), un livre est né qui fait honneur à l'œuvre de Bruno: les «**Tagebücher aus dem Regenwald**». Les 720 pages de ses quatre tomes (protégés par un étui) reflètent de manière détaillée et très convaincante l'expérience vécue par Bruno dans la forêt pluviale, de 1984 à 1990. A la **Foire du livre de Bâle (7.-9. mai 2004)**, l'ouvrage occupera une place privilégiée au stand de l'éditeur, dans une hutte semblable à celles des Penan. Nous y attendons des hôtes venus du Sarawak, de France et du Canada. Par ailleurs, deux forums sont prévus le samedi 8 mai, entre 15 et 17 heures, sur les thèmes «Bruno Manser» et «Causes de la destruction des forêts pluviales». L'actrice Maria Becker lira en outre des extraits des carnets de Bruno le dimanche 9 mai dès 14 heures. Mais il sera déjà question le jeudi 6 mai de l'œuvre de Bruno Manser, dans le cadre de l'émission «Doppelpunkt», sur les ondes de Radio DRS 1.

Le prix de vente de l'ouvrage est fixé à Fr. 104.-, frais d'envoi compris. En commandant l'ouvrage au Bruno-Manser-Fonds, vous soutenez ses efforts en faveur des Penan et de la forêt pluviale. Merci!